

## DEMANDE DE MANŒUVRE

Activité d'instruction et/ou de contrôle sans blindé chenillé, sans aéronef, sans moyen Marine, sans artifice, sans munition (même d'exercice) hors celles destinées à la protection et à la sauvegarde des éléments isolés conformément à la réglementation. Effectif inférieur ou égal à 150 PAX.

### 1. NOM ET NATURE DES EXERCICES

Exercice d'instruction et/ou de contrôle, en terrain libre, d'un module de défense sol-air avant projection en mission extérieur.

### 2. CALENDRIER DES EXERCICES

Du 13 au 17 mars 2023.

Du 27 au 31 mars 2023.

Du 3 au 7 avril 2023.

Du 9 au 12 mai 2023.

Du 5 au 9 juin 2023.

### 3. FORMATION PARTICIPANT AUX EXERCICES

3<sup>e</sup> batterie du 54<sup>e</sup> régiment d'artillerie.

### 4. LIEUX DES EXERCICES / PRÉFECTURE CONCERNÉE

(83) Hyères, (83) La Crau, (83) La Farlède, (83) Solliès-Pont, (83) Solliès-Toucas, (83) Pierrefeu duvar, (83) Cuers, (83) Puget ville, (83) Carnoules, (83) Pignans, (83) Gonfaron, (83) Le Luc, (83) Le Cannet-des-Maures, (83) Vidauban, (83) Les Arcs, (83) Taradeau, (83) Draguignan, (83) Le Muy, (83) Lorgues, (83) Entrecasteaux, (83) Le Thoronet, (83) Cabasse, (83) Carcès, (83) Montfort-sur-Argens, (83) Correns, (83) Cotignac, (83) Le Val, (83) Vins-sur-Caramy, (83) Rocbaron, (83) Garéoult, (83), Néoules, (83) Forcalqueiret, (83) Ste-Anastasie-sur-Issole, (83) Besses-sur-Issole, (83) Flassans-sur-Issole, (83) Brignoles, (83) La Celle, (83) La Roquebrussanne, (83) Tourves, (83) St-Maximin-La-Ste-Baume, (83) Bras, (83) Chateaufort, (83) Barjols, (83) Ponteves, (83) Tavernes, (83) Varages, (83) La Verdière, (83) Montmeyan, (83) Fox-Amphoux, (83) Sillans-la-Cascade, (83) Salernes, (83) Aups, (83) Régusse, (83) Villecroze, (83) Tourtour, (83) St-Pierre-de-Tourtour, (83) Ampus,

Préfecture du Var.

### 5. RESPONSABLE DES ACTIVITÉS (nom, grade, fonction, tph, mail, fax...)

Lieutenant-colonel LOREILLE

Chef d'escadron GUERLIN

Chef S3

Adjoint au chef S3

PTT : 04.98.04.78.17

PTT : 04.98.04.79.74

PNIA : 864.835.78.17

PNIA : 864.835.79.74

Mail to : [ingrid.loreille@intradef.gouv.fr](mailto:ingrid.loreille@intradef.gouv.fr)

Mail to : [jerome.guerlin@intradef.gouv.fr](mailto:jerome.guerlin@intradef.gouv.fr)

## 6. MOYENS ENGAGÉS

### **Du 13 au 17 mars 2023 :**

1 SGTASA à 2 sections (moyens AIGLE + DAMAN)

Effectif : 3/27/48//78

Véhicules (type et nombre) : 4 VT4, 2 KERAX NC1 VE, 2 VLRA RADAR, 10 VAB T20/13, 2 GBC (LOT 7 + ATELIER DEM-MSIC+ 1 moyen lourd de dépannage pour les VAB. Ils seront tous d'alerte au quartier).

### **Du 27 au 31 mars 2023 et du 5 au 9 juin 2023 :**

1 SGTASA à 1 section (moyens AIGLE)

Effectif : 1/12/31//44

Véhicules (type et nombre) : 9 VT4 (B3 + CCA), 1 KERAX NC1 VE, 1 VLRA RADAR, 6 VAB T20/13, 2 GBC (LOT 7 + ATELIER DEM-MSIC + 1 moyen lourd de dépannage pour les VAB. Ils seront tous d'alerte au quartier).

### **Du 3 au 7 avril 2023 et du 9 au 12 mai 2023 :**

1 SGTASA à 1 section (moyens DAMAN)

Effectif : 2/14/16//32

Véhicules (type et nombre) : 9 VT4 (B3 + CCA), 1 KERAX NC1 VE, 1 VLRA RADAR, 4 VAB T20/13, 2 GBC (LOT 7 + ATELIER DEM-MSIC + 1 moyen lourd de dépannage pour les VAB. Ils seront tous d'alerte au quartier).

### **Pas d'aéronef engagé**

## 7. ITINERAIRES UTILISÉS/COMMUNES CONCERNÉES

Recouvre l'ensemble des axes routiers principaux, secondaires, communaux, ainsi que les chemins domaniaux et privés (en accord préalable avec le propriétaire en cours de manœuvre) reliant toutes les communes déclinées dans le paragraphe 4 et inclus dans la limite tracée sur la carte de manœuvre.

## 8. ZONE DE MANŒUVRE : Voir carte

Délimitation :

31 T GJ 350/380 – 32 T KP 700/400 – 32 T KP 940/330 – 32 T LP 050/170 – 32 T KP 900/040 – 32 TKN 750/900 – 32 T KN 730/770 – 32 T KN 660/720 – 32 T KN 580/800 – 32 T KN 580/950 – 31 T GJ 300/607.

Aucun déploiement de matériels ne se sera effectué dans le parc naturel régional de la plaine de Maures.

## 9. BIVOUACS ET GITES D'ÉTAPES

Diverses zones de bivouacs sont connues et recensées :

- Dates : les nuits du lundi au jeudi soir inclus ;
- P1 : aérodrome de Cuers ;
- P2 : chapelle St Isidore, vallée de Sauvebonne ;
- P3 : circuit du Var (accord préalable propriétaire) ;

## 10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR LES CONTACTS DEJA PRIS OU À VENIR.

En fonction de l'avancée des exercices et selon les conditions sécuritaires du moment, les bivouacs (volume max un sous groupement) pourront être implantés sur des terrains privés que le régiment a l'habitude de fréquenter ou de circonstance. Les propriétaires seront alors contactés par les équipes de reconnaissance et les emplacements ne seront occupés qu'après leur consentement.

PSR :

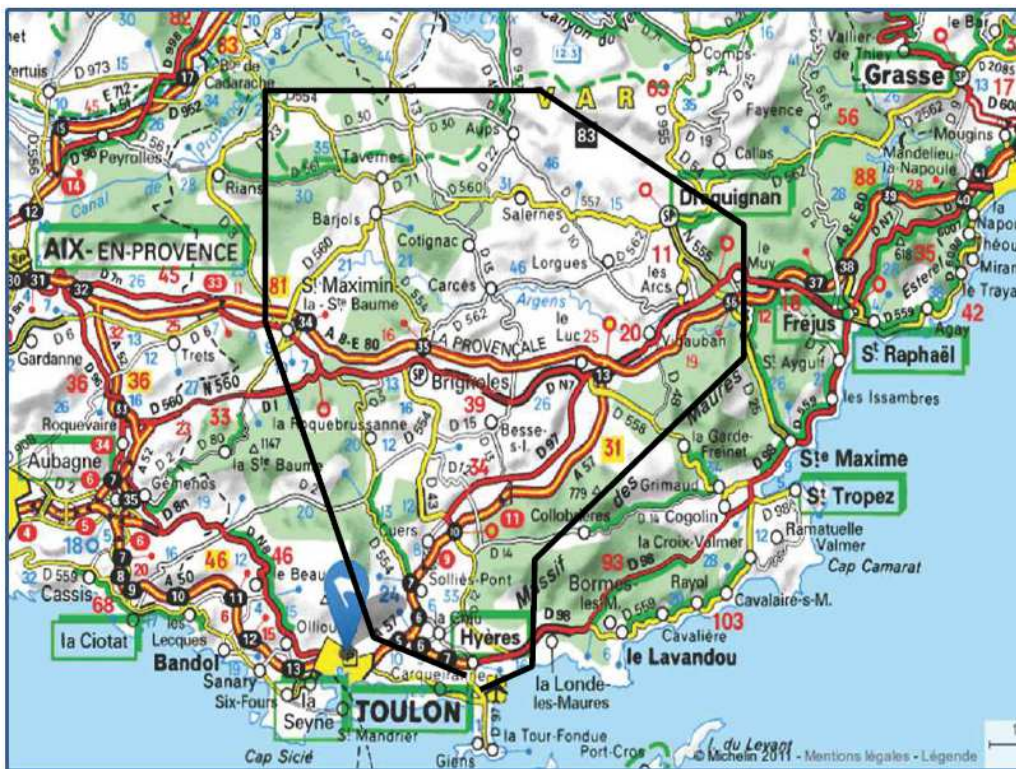
LTN VERRIER Tel : 04.98.04.79.71

CDU :

CNE ALILET Tel : 04.98.04.77.43

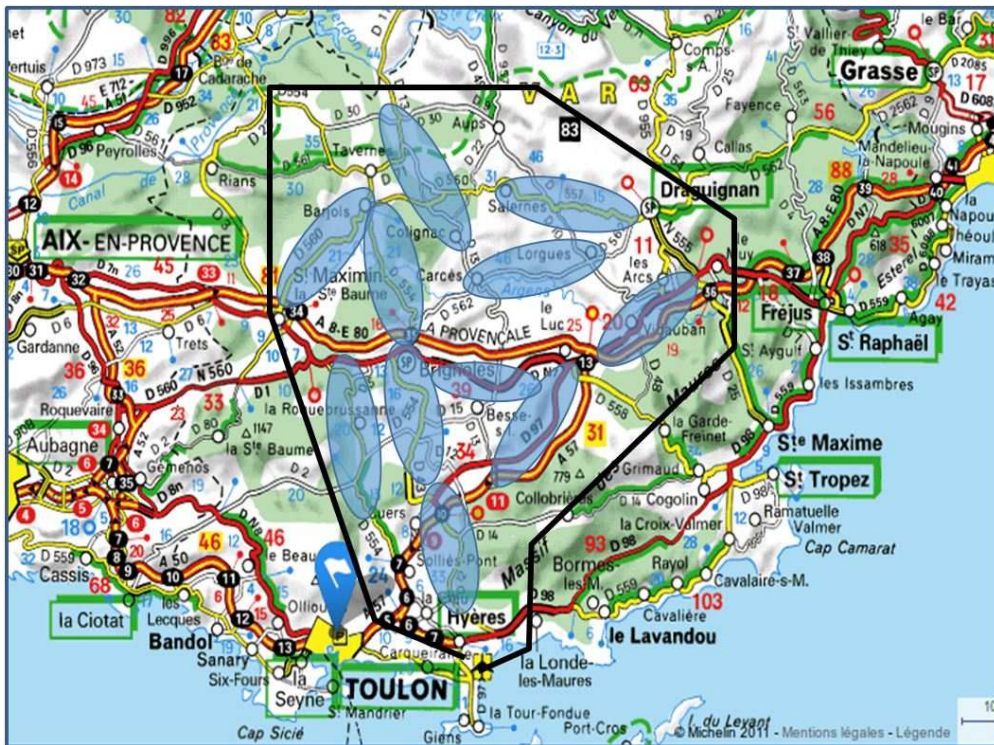
CADRE DE PERMANENCE 54<sup>e</sup> RA : Tel : 04.98.04.77.10

## CARTES DE LA ZONE DE MANŒVRE





### Zones potentielles de déploiements en défense d'itinéraires.



### Zones potentielles de déploiements en défense de positions.

